



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

Registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-six, le 3 avril 2026 à 18h30,

Convocation : 30/03/26

Affichage : 16/04/26

Nombre de membres

En exercice : 11

Procurations : 00

Votants : 11

Etaient présents : Madame Maria BOTELLA – Monsieur Xavier CAILLARD – Madame Catherine COCHARD – Monsieur Jérôme RAGOT – Madame Gisèle RUEL – Monsieur Denis DUCROCCQ – Madame Emma LEFEVRE – Monsieur Yannick ALENCON – Madame Corinne THOMAS – Monsieur Hervé LEFORT – Madame Emie GOURSAUD.

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Madame Emma LEFEVRE

25.2026 Désignation des représentants de la commune au sein du Syndicat Mixte pour la sauvegarde, la valorisation et l'animation des sites de l'Île d'Aix.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n° 97-316-DRCL-B2 en date du 18 février 1997 portant création du syndicat mixte pour la sauvegarde, la valorisation et l'animation des sites de l'Île d'Aix.

Vu les articles 7 et 8 des statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Considérant que le maire est membre de droit,

Considérant qu'il convient de désigner 3 délégués

Le conseil municipal, à 9 voix pour et 2 abstentions DESIGNNE, comme délégués, représentants de la commune au syndicat mixte pour la sauvegarde, la valorisation et l'animation des sites de l'Île d'Aix.

- 1- Catherine COCHARD
- 2- Jérôme RAGOT
- 3- Yannick ALENCON

Dit que la présente délibération sera transmise au Président du syndicat mixte.

Secrétaire de séance

Madame Emma LEFEVRE

Le Maire

Madame Maria BOTELLA



AR Prefecture

017-211700042-20260403-26_2026TER-DE
Reçu le 16/04/2026